Rapport financier 2016-2017

Association Toulibre

Introduction

Ce rapport financier couvre la période d'activité de l'association Toulibre du 21 septembre 2016 au 18 septembre 2017, ce qui correspond à la période s'étendant de la dixième assemblée générale ordinaire à la onzième assemblée générale ordinaire.

Produits

Le montant total des produits s'élève à :

4ème trimestre 2016	13 690,29 €
2017 (jusqu'au 31/08/2017)	1 690,00 €
TOTAL	15 380,29 €

TOTAL	15 380,29 €	100 %
Conférences	200,00€	1,30 %
Buvette CDL	752,92 €	4,90 %
Boutique CDL	3 225,50 €	20,97 %
Dons	1 891,87 €	12,30 %
Cotisations Adhérents	1 560,00 €	10,14 %
Évènements	7 750,00 €	50,39 %

Remarques:

- La comptabilité a été rapprochée au 30 juin 2017, il n'y a pas eu d'opérations bancaires en juillet. Au moment de la rédaction de ce rapport, nous n'avons pas encore reçu le relevé du mois d'août.
- Par rapport aux chiffres indiqués dans le fichier Grisbi sur l'état « 2016-2017 », il faut retrancher aux produits 6500€ (virement depuis le compte épargne de 5000€, et 1500€ avance sur frais), et il faut aussi retrancher aux charges 6500€ (virement vers le compte épargne de 5000€, et 1500€ récupération avance sur frais).

Charges

Le montant total des charges s'élève à :

TOTAL	19 631,93 €
2017 (jusqu'au 31/08/2017)	241,30 €
4ème trimestre 2016	19 390,63 €

1,34 €	0,01 %
37,58 €	0,19 %
80,00€	0,41 %
191,42 €	0,98 %
624,04 €	3,18 %
851,76 €	4,34 %
1 016,40 €	5,18 %
2 384,30 €	12,15 %
2 808,38 €	14,31 %
4 867,06 €	24,79 %
6 769,65 €	34,48 %
	4 867,06 € 2 808,38 € 2 384,30 € 1 016,40 € 851,76 € 624,04 € 191,42 € 80,00 € 37,58 €

Capitole du libre 2016

13 750,00 €	
1 331,50 €	
186,85 €	
1 941,87 €	
	4 902,89 €
	994,38 €
	90,00€
	701,76 €
	624,04 €
	1087,40 €
	5 967,73 €
	2 384,30 €
	1 331,50 € 186,85 €

Résultat du Capitole du Libre 2016 : + 457,72 €

Résultat

TOTAL	- 4 251,64 €
Charges	19 631,93 €
Produits	15 380,29 €

Les états financiers de l'association Toulibre font ressortir un résultat négatif de – 4 251,64 €.

Cette perte exceptionnelle s'explique aisément :

- nous avons encaissé en août 2016 la subvention de 4 000 € de la mairie pour Capitole du Libre 2016, cette opération est donc passée sur la comptabilité de l'année dernière qui s'arrêtait au 31 août 2016 (ce qui expliquait le bénéfice exceptionnel de l'année dernière de 6 212,70 €).
- Depuis sa création, la plupart des précédents exercices comptables de l'association ont révélé des bénéfices, Toulibre a pu ainsi se constituer au fil des années un petit capital qui lui permet d'avoir la trésorerie nécessaire pour organiser des évènements tel que Capitole du Libre. Toutefois, l'association n'a pas pour vocation de capitaliser au delà de ses besoins en trésorerie, aussi il est donc logique que cette année Toulibre enregistre des pertes.